

Conditions et procédures d'admission aux études de Bachelor

Les admissions aux études de Bachelor se font par un concours organisé en deux tours. Le concours est spécifique à chaque formation.

Tou-te-x-s les candidat-e-x-s doivent s'inscrire en ligne jusqu'au mardi 7 mars 2023 à 17h00 CEST (heure suisse) sur <https://www.hesge.ch/head/formations-et-recherche/admissions-2023>.

Seuls les formulaires en ligne dûment remplis et soumis dans le délai imparti sont pris en considération. **Aucun formulaire ne pourra être soumis et accepté après le 7 mars 2023 à 17h00 CEST (heure suisse).**

Une taxe d'inscription de CHF 150.- est exigée. Les candidat-e-x-s ont la possibilité d'effectuer le paiement en ligne ou d'annexer une preuve de paiement au formulaire d'inscription en ligne. Cette taxe est non remboursable même si la candidature est jugée inéligible à l'étape du contrôle administratif (voir I ci-dessous).

Un-e-x candidat-e-x ne peut pas s'inscrire à plus de deux formations. Les candidat-e-x-s inscrit-e-x-s à deux formations doivent passer le concours spécifique de chacune des deux formations. La réussite d'un concours ne donne accès qu'à la formation spécifique pour laquelle il a été organisé.

Chaque candidat-e-x a droit à trois essais au total. Si un-e-x candidat-e-x s'inscrit à deux concours durant une année donnée, cette double candidature la même année compte comme un essai.

I TITRE REQUIS

Les candidat-e-x-s doivent être titulaires d'un diplôme du secondaire II (voir ci-dessous) ou être en mesure d'obtenir le diplôme en question avant le 1^{er} septembre 2023. Il appartient aux candidat-e-x-s de faire la preuve que les conditions d'admission sont remplies.

**Bachelor
Arts visuels
Cinéma**

- Maturité gymnasiale
- Maturité avec classe préparatoire ou passerelle / propédeutique
- Maturité spécialisée
- Maturité professionnelle
- Titre étranger équivalent
- Autres titres jugés équivalents

Le Bureau des études de la HEAD – Genève se tient à la disposition des candidat-e-x-s pour leur indiquer si leur titre peut être jugé équivalent.

**Bachelor
Architecture d'intérieur
Communication visuelle
Illustration
Design mode
Design produit/bijou
et accessoires
(y compris la chaire
en design horloger)**

- Maturité professionnelle artistique avec CFC spécifique au domaine visé
- Maturité spécialisée arts et design
- Maturité et classe préparatoire ou passerelle / propédeutique dans le domaine visé
- Maturité gymnasiale et une année d'expérience professionnelle en design dans le domaine visé
- Titre étranger équivalent
- Autres titres jugés équivalents

Le Bureau des études de la HEAD – Genève se tient à la disposition des candidat-e-x-s pour leur indiquer si leur titre peut être jugé équivalent et/ou si leur expérience professionnelle remplit les conditions requises.

Pour les demandes d'admission sans les titres de formation requis ou les demandes d'admission directe en deuxième ou troisième année de Bachelor, veuillez vous référer au [document sur les conditions et procédures spéciales d'admission aux études de Bachelor](#).

II PROCÉDURES

Le premier tour du concours consiste en l'examen et l'évaluation par une commission d'enseignant-e-x-s du dossier personnel de chaque candidat-e-x (voir III ci-dessous).

Le deuxième tour du concours consiste en un entretien d'admission individuel (voir IV ci-dessous) auquel les candidat-e-x-s retenu-e-x-s à l'issue du premier tour sont invité-e-x-s par email.

Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par email des résultats du premier tour du concours à la fin du mois de mars 2023. Les candidat-e-x-s sont averti-e-x-s par email des résultats du second tour du concours au début du mois de mai 2023. Les candidat-e-x-s ayant réussi le concours d'admission doivent confirmer leur inscription à la HEAD – Genève au plus tard le 31 mai 2023. L'admission est valable uniquement pour l'année académique 2023-2024 et ne peut être reportée.

L'admission définitive à la HEAD – Genève est conditionnée à l'obtention des titres requis.

III DOSSIER PERSONNEL

Le dossier personnel de chaque candidat-e-x doit être téléversé sur une plateforme électronique dédiée (Switch drive) d'ici au 7 mars 2023. Un lien à la plateforme est envoyé à chaque candidat-e-x une fois que le formulaire d'inscription en ligne a été soumis.

Le dossier personnel comprend les éléments suivants :

- Un **curriculum vitae** en français ou en anglais
- Un **portrait en quelques questions** en français ou en anglais – veuillez télécharger et utiliser ce [document](#) pour votre portrait en quelques questions
- Une courte **vidéo de présentation** de 90 secondes maximum
- Une **épreuve de création** à réaliser à distance pour les concours en Architecture d'intérieur, Design mode, Design produit/bijou et accessoires, Communication visuelle et Illustration – les instructions pour l'épreuve de création seront communiquées sur la page [Admissions](#) le **vendredi 24 février 2023 à 10h**.
Il n'y a pas d'épreuve de création pour les inscrit-e-x-s aux concours en Arts visuels et Cinéma.
- Un **portfolio de travaux** constitué de travaux personnels et/ou, si lae candidat-e-x le juge pertinent, d'autres travaux, à savoir :

Bachelor Arts Visuels

Dessins, cahiers de recherche, photographies, collages, textes, productions vidéo ou numériques.

Il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio, dans lequel les candidat-e-x-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible, permettant de comprendre ce qui les intéresse et les motive.

Bachelor Cinéma

- La réalisation libre d'un court film composé de trois plans, d'une durée totale de 5 minutes maximum
 - Les films ou esquisses de films personnels réalisés, ainsi que les éventuels scénarios ou traitements non tournés
 - Tout autre élément jugé utile à la compréhension du travail (storyboards, dessins, notes, photographies, collages, textes, podcasts, productions digitales, etc.)
-

Bachelor Architecture d'intérieur Communication visuelle Illustration Design mode Design produit/bijou et accessoires

Dessins, cahiers de recherche, photographies, descriptions de projets, textes, collages, productions vidéo ou numériques, maquettes, prototypes, objets.

Il n'y a pas de limite aux types de travaux qui peuvent constituer le portfolio, dans lequel les candidat-e-x-s veillent à présenter un choix aussi riche que possible.

Tous les fichiers fournis sont en format PDF (textes, photos, dessins, schémas, plans, etc.). Les sites internet, blogs, Tumblr, Instagram personnels peuvent être mentionnés sous forme de liens dans un document figurant sur la plateforme. Les vidéos (ou extraits), d'une durée maximale de 10 minutes, sont uniquement fournis sous forme de liens YouTube ou Vimeo (avec identifiant et mot de passe si nécessaire). Les fichiers ont un poids maximal de 50 Mo par fichier. Les dossiers des candidat-e-x-s sont effacés de la plateforme à l'issue du processus d'admission.

IV ENTRETIEN

Les entretiens d'admission au Bachelor ont lieu du lundi 17 au vendredi 21 avril 2023. Ces entretiens ont lieu à la HEAD – Genève. Pour les candidat-e-x-s qui rencontrent des obstacles dans leurs déplacements, il est possible de passer l'entretien en ligne. Ce souhait doit être précisé lors de l'inscription. Une fois le mode d'entretien communiqué sur le formulaire électronique, celui-ci ne peut plus être modifié, sauf en cas de force majeure.

Durant l'entretien d'admission, il est attendu du-de la candidat-e-x qu'il-elle soit capable d'expliquer le choix des travaux du portfolio, de décrire et d'analyser sa démarche créative et de détailler sa motivation pour la formation choisie.

L'entretien pour une admission en Bachelor en Cinéma comporte un exercice à réaliser au moment de l'entretien (visionnement d'un court extrait de film et commentaire oral).

V RÉCAPITULATIF DES DÉLAIS DES CONCOURS BACHELOR

Mise en ligne de l'épreuve de création – filières en design	24 février 2023 à 10h CEST (heure suisse)
Délai pour l'inscription électronique	7 mars 2023 à 17h CEST (heure suisse)
Délai pour la soumission du dossier personnel sur la plateforme Switch	7 mars 2023
Entretiens du 2 ^e tour	17 – 21 avril 2023
Résultats du 2 ^e tour	mai 2023
Confirmation de l'offre d'admission	31 mai 2023